

Le compostage : une solution pour mieux valoriser vos fumiers

Le compostage est un processus de décomposition et de transformation « contrôlées » de déchets organiques d'origine végétale ou animale. Cette modification se fait sous l'action de micro-organismes évoluant en milieu aéré. Tous les produits organiques peuvent être compostés mais cet article concerne plus particulièrement les fumiers. Comme nous allons le voir, il n'est pas compliqué de réaliser du compost à partir d'effluents d'élevage.

Pourquoi composter ?

Les avantages du compost sont nombreux et chacun les classera selon ses propres priorités. Tout d'abord, l'activité biologique qui a lieu diminue le volume jusqu'à 50 % de la valeur initiale. Ceci implique donc un gain très important lors des phases de transport et d'épandage. Parallèlement, le produit acquiert une bonne homogénéité ce qui permet d'augmenter la régularité de la nappe d'épandage tout en limitant

l'usure de l'appareil. Au niveau réglementaire, le compostage des fumiers permet d'abaisser la distance d'épandage à proximité des habitations de 50 m à 10 m. De plus, le compost est un produit désodorisé ce qui est un avantage supplémentaire par rapport au voisinage.

Les qualités agronomiques du compost ne sont plus à démontrer. Les formes d'azote présentes dans le compost sont plus stables, ce qui in-

duit une libération plus lente dans le temps avec donc une diminution du lessivage (c'est-à-dire les pertes). La concentration en phosphore et en potasse est supérieure après compostage ce qui permet d'avoir une bonne fertilisation de fond. Par rapport à des engrais minéraux, l'apport de compost à la parcelle permet d'apporter en plus des principaux éléments fertilisants, de la matière organique et des minéraux.

La montée en température du compost détruit thermiquement les graines d'adventices présentes dans les fumiers. C'est un facteur clé dans la lutte contre les mauvaises herbes dans un système de polyculture élevage. Dans un contexte de diminution des produits phytosanitaires, le compostage des fumiers doit être entièrement intégré dans cette réflexion. Dernier avantage et non des moindres, l'épandage de compost sur

prairie est possible sans perte d'appétence. Ce n'est absolument pas le cas pour un fumier non composté !

Economiquement, le coût des deux passages de retourneur d'andain est compensé par les économies réalisées lors des phases de transport et d'épandage. Si l'on prend en compte, les autres intérêts au cas par cas selon l'exploitation, la balance penche en faveur de la technique du compostage.

Comment fabriquer du bon compost ?

Cette technique est adaptée à tous les types de fumiers à condition d'avoir suffisamment de carbone. Pour cela, il est conseillé d'utiliser un fumier comprenant au minimum 5 kg de paille/UGB/jour. Pour que les micro-organismes, naturellement

présents dans les fumiers, se développent correctement il faut de l'oxygène.

C'est pour cela qu'il est nécessaire d'aérer l'andain de fumier pour que l'ensemble du profil soit remis en contact avec de l'oxygène. L'humidité est également un paramètre important à surveiller avec des indicateurs visuels très simples. Si on obtient un beurre noir, c'est que l'humidité est trop importante. A contrario, si vous observez des moisissures blanches, la teneur en eau est en dessous de la valeur optimale. Pour estimer la durée de compostage, la température est un bon indicateur puisqu'il faut six semaines pour composter un fumier si la température à cœur est de 50 °C.

Techniquement, il faut un tas de fumier en longueur avec une largeur définie par la machine utilisée. Il faut donc vider les bennes à la suite en prenant soin d'avoir une hauteur de tas constante et en adéquation avec les possibilités de la machine. Plus le tas sera bien réalisé, plus la machine sera efficace au travail.

Ensuite, une à deux semaines après la mise en andain, un premier passage de retourneur est conseillé pour pouvoir élever la température au cœur du profil. Généralement, deux à trois semaines suffisent avant le

second passage. C'est durant cet intervalle que la température va monter sous l'effet de l'activité biologique.

Enfin, c'est la phase de maturation

qui prend le dessus pour amener le compost vers un état stable. Cette dernière étape dure environ trois semaines et à partir de ce moment là, l'épandage peut être effectué.



Tas de fumier composté



Retourneur d'andain au compostage de fumier

Contact : Pôle Machinisme : Chambre d'Agriculture du Gers - FDCUMA 32 - Eric Figureau - Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32_technique@gers.chambagri.fr

